

LA PÉNITENCE ET L'EUCCHARISTIE-SACRIFICE

NOUS avons à étudier le rattachement de la pénitence à l'eucharistie et, à travers celle-ci, à l'acte rédempteur, sous l'angle objectif de l'économie du salut.

Pécher, c'est offenser Dieu et enfreindre son alliance, plus ou moins gravement. Quand le péché est objectivement et subjectivement assez grave pour entrer dans la catégorie « péché mortel », il ramène son auteur dans les « ténèbres extérieures », dans une situation de disgrâce religieuse comparable à celle des non-baptisés : le pécheur s'est exclu pratiquement de l'alliance divine, il est en révolte.

Le péché véniel n'est péché qu'en un sens analogique, atténué, parce qu'il ne va pas jusqu'à la rupture. Mais il a ceci de commun avec le péché mortel qu'il offense Dieu, qu'il porte atteinte à sa gloire et à l'honneur de son Église, en trahissant la charité, en exprimant la vie chrétienne d'une manière contradictoire, plus ou moins opposée à la logique de l'alliance. Il demeure dans le passé comme un échec relatif de la grâce, une mise entre parenthèses de la seigneurie du Christ. La situation qui en résulte, sans être proprement une disgrâce (on n'est pas exclu de la communion), est une situation fautive vis-à-vis de l'Église et de la Trinité.

En somme, il faut distinguer dans l'état du pécheur deux aspects, deux éléments essentiels :

— une *situation* religieuse actuelle fautive ou même négative, l'état de péché. État de péché proprement dit, dans le cas du péché mortel non pardonné : le coupable s'est exclu de l'alliance et, par là même, du droit à la vie éternelle. État de péché au sens large dans le cas du péché véniel non pardonné : une certaine gêne, un certain malentendu existe entre le coupable et l'Église, car l'Église ne peut s'affirmer elle-même dans sa pleine authenticité, dans sa pleine fidélité au Christ, sans désavouer certains aspects de l'engagement personnel du chrétien dont il

s'agit. Cette situation, avec le mauvais vouloir qui l'anime, c'est la « coulpe » ;

— la *responsabilité* (définitive) *d'un acte passé* qui figure dans l'histoire religieuse du monde comme un échec de la grâce, un déficit de la gloire divine. C'est un signe religieux négatif inscrit dans le passé de l'Église et qui constitue pour elle l'analogie d'un « passif » dans les comptes d'une entreprise. C'est cela qui donne lieu à la « peine temporelle » (acquittée dans la vie présente ou en purgatoire) et à la « satisfaction ». Ce second élément est plus délicat à comprendre que le premier, et une présentation trop juridique n'en a certes pas facilité l'intelligence, dans le passé. Nous aurons à y regarder d'un peu près.

La pénitence est le remède habituel pour les péchés des fidèles. Voyons comment, en la décomposant.

La *contrition* prépare et couronne tout ensemble le pardon sacramentel, elle intériorise la réintégration plénière dans l'alliance en mettant fin à la révolte de la volonté contre Dieu.

Par la *confession* le coupable se soumet au jugement de Dieu et de l'Église, pour obtenir pardon et réintégration.

C'est l'*absolution* qui rend la communion de l'Église et de Dieu ou, au moins, assainit, clarifie la situation plus ou moins fautive résultant des péchés véniels. Par cet acte le Christ renoue avec le pécheur l'alliance d'où celui-ci s'était exclu, il le réincorpore pleinement à son Corps mystique, il lui rend la filiation adoptive et la présence agissante du Saint-Esprit. Pour tout dire d'un mot, l'absolution remédie à la situation de péché. Elle détruit la coulpe ou, pour le moins, notifie cette destruction déjà opérée par le don divin de la contrition — non sans référence (au moins implicite) au sacrement de la pénitence.

Quant au second élément du péché distingué tout à l'heure, il relève de la *satisfaction* sacramentelle qui déborde d'ailleurs la « pénitence » classique, cet organe-témoin.

C'est donc surtout dans l'absolution et la satisfaction que se réalise la réconciliation du pécheur, l'assainissement objectif de sa situation et de son passé. Il s'agit là, bien entendu, d'une application sacramentelle de la Rédemption opérée par le Christ dans le mystère de sa Croix et de sa Résurrection. Nous aurons à revoir brièvement en quoi consiste cette mise en œuvre de la Rédemption, et à examiner le rôle de l'action eucharistique dans cette affaire. On est loin d'avoir épuisé la question des rapports entre pénitence et eucharistie quand on a observé que la première habilite les pécheurs à recevoir la seconde.

Dans une première partie nous verrons comment la situation de péché trouve son remède dans la nouvelle alliance établie par l'acte rédempteur et renouvelée par l'action eucharistique : c'est

dans cette alliance qu'on est réintégré par l'absolution et la contrition.

Dans une seconde partie, nous verrons comment le sacrifice du Christ satisfait pour les fautes passées, puis comment cette satisfaction est mise en œuvre de jour en jour par la messe et appliquée aux individus par le sacrement de la pénitence.

I. — L'ASSAINISSEMENT DE LA SITUATION

« Voici, dit Jean-Baptiste, l'agneau de Dieu qui ôte *le* péché du monde » (Jn, 1, 29). Ce « péché » au singulier ne désigne pas un acte, mais un état : une situation de disgrâce sous-tendue par une volonté collective rebelle. C'est l'état d'un monde qui a Satan pour souverain et l'accepte ou, au moins, s'y résigne. C'est une situation d'alliance rompue, qui marque toute la communauté humaine depuis le premier péché : accepter la vie, vouloir vivre, c'est prendre son parti de cette rupture avec Dieu, jusqu'à ce qu'on l'ait positivement désavouée en se convertissant au Dieu vivant. Encore faut-il pouvoir incarner cette conversion dans un engagement réel au service de Dieu. Et cela pose le problème d'une insertion *saine* dans une communauté humaine *pécheresse* (problème redoutable, dans lequel nous n'avons pas à entrer ici).

Bref, nous trouvons au départ la situation pécheresse de la communauté humaine pleinement *révélée* et radicalement *guérie* tout ensemble par le Christ. C'est le grand mystère du péché et du salut que saint Paul résume dans le parallèle antithétique des deux Adam (en Rom., 5, 12-21).

Le péché du monde se révèle, s'exprime institutionnellement en deux temps, dans les deux événements primordiaux de l'Histoire sainte. C'est d'abord l'élection d'Abraham et de sa race, et l'alliance que Yahvé conclut avec eux : ces actes du Dieu vivant, du Créateur universel signifient que les *Goyim* sont pécheurs, que la vie religieuse et morale des peuples, leurs institutions culturelles en particulier sont condamnées. Celui qui a créé tous les hommes est obligé de se choisir un peuple, de l'organiser à part des autres parce que *les autres sont globalement pécheurs*. A ce peuple élu Dieu donnera, par le ministère de « Moïse », un ensemble de lois et d'institutions religieuses qui lui serviront de « haie de clôture », pour le préserver des contaminations païennes. Tandis que la plupart des civilisations se dégradent plus ou moins dans le panthéisme ou l'idolâtrie, résistent assez mal aux passions coupables, Israël demeure — non

sans peine — institutionnellement fidèle au monothéisme et à une morale élevée. Non seulement par l'influence de ses traditions et de ses lois, de son sacerdoce, mais aussi et surtout par la prédication des prophètes. Vivifiées par le courant prophétique, les institutions juives entretiennent une piété vraie, une « justice » de bon aloi chez qui veut bien se conformer aux clauses de l'alliance dans l'esprit d'Abraham.

Mais l'élection d'Israël et sa ségrégation développent une mentalité particulariste pleine de dangers. Dépositaire de la révélation du Dieu vivant pour que les autres peuples y aient accès un jour, le peuple élu est tenté de s'ériger en propriétaire exclusif de ce dépôt. Chandelier portant la lampe de la loi, il risque de se prendre lui-même pour la lumière et d'identifier les autres peuples avec les ténèbres. Tous ses malheurs, en particulier la persécution séleucide, aggravent la tentation du chauvinisme religieux et l'ambiguïté d'une espérance messianique revancharde. La fidélité si courageuse à la loi se charge d'orgueil et de haine. L'économie religieuse instituée pour préparer le règne universel du Dieu vivant tourne le dos à l'universalisme et à la charité.

De là l'échec de Jésus, lumineusement figuré dans la parabole des vigneronniers homicides. La Croix du Christ révèle ainsi *le péché d'Israël* tout en confirmant celui des Gentils, déjà notifié par l'élection d'Abraham et de sa race. Avec Jésus disparaît le Messie, celui par qui la révélation yahviste devait culminer et illuminer tous les peuples. Le soir du Vendredi Saint, le péché triomphe. Mais ce triomphe est un suicide.

Le légalisme juif s'est condamné lui-même en condamnant celui qui était la raison d'être de la loi. La « haie de clôture » est abattue entre le « petit reste » juif groupé autour de Jésus et la grande foule des candidats païens au salut. Bientôt le Ressuscité va lancer ses disciples à la conquête du monde, et l'Évangile submergera les peuples, brisera les idoles vermoulues. Renié par le peuple élu, l'envoyé du Père établira le règne universel de ce dernier, l'alliance nouvelle et définitive.

L'évangélisation du monde prendra des siècles, mais le règne du péché est brisé en principe à l'aube de Pâques, lorsque Jésus sort du tombeau. Apparaissant à ses disciples, il les regroupe, il ranime, renforce, complète leur foi et leur espérance. Il fait de son groupe le germe du nouveau peuple de Dieu, peuple sans frontières, légitime héritier d'Israël et ouvert à tous : « Juifs et Gentils, esclaves et hommes libres » y sont fondus en « un seul homme nouveau ». Il faudrait ici relire la seconde moitié d'Eph., 2, où saint Paul expose comment, après avoir mis à mort en sa propre chair la loi et la haine, le Christ a réconcilié Juifs et

Gentils entre eux et a du même coup réconcilié avec Dieu l'unique peuple ainsi constitué, dont il est lui-même l'unité.

Il faudrait aussi parcourir les beaux textes de l'épître aux Hébreux sur le sacrifice d'alliance accompli sur la Croix, et sur le caractère définitif de cette alliance. Force nous est d'y renoncer et de nous en tenir à l'essentiel.

Où réside la supériorité de la Nouvelle Alliance? En quoi remédie-t-elle au péché mieux que l'Ancienne? A quel titre peut-elle être définitive, alors que les clauses en sont violées par les chrétiens d'une manière comparable à ce qui se passait jadis en Israël? Autrement dit encore, pourquoi l'Église est-elle indéfectiblement sainte, alors que tous ses membres, de la base au sommet, sont plus ou moins pécheurs, certains gravement?

Un même fait répond à toutes ces questions : c'est que l'Église a pour tête le Christ, de qui elle reçoit sa vie, son unité. Elle est sainte, malgré les péchés de ses membres, à cause de la sainteté de son chef, parce que la charité du seul Jésus engage l'Église infiniment plus que les péchés de millions de chrétiens.

Nous serions tentés de mesurer la sainteté de l'Église à la moyenne de la sainteté de ses membres. Mais cela ne serait juste que si l'Église résultait de la foi, de l'espérance et de la charité de ses membres, si elle était, ni plus ni moins, l'association fraternelle des admirateurs de Jésus-Christ. Si elle se réduisait à cela, elle ne vaudrait guère mieux qu'Israël. Elle serait impuissante à vaincre le péché.

En réalité, ce ne sont pas les chrétiens qui font l'Église. C'est au contraire l'Église qui fait les chrétiens; elle est « notre mère ». Et ce qui la constitue, elle, c'est la seigneurie du Christ animant l'institution chrétienne, la mission du Christ relayée par la succession apostolique : « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. » Mais Jésus dit ailleurs : « Comme le Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés. » Et il dit à son Père, au sujet de ses disciples, en faisant allusion à son sacrifice imminent : « Pour eux je me consacre moi-même, afin qu'ils soient eux aussi consacrés en vérité. »

Ce qui fait l'Église, c'est que Jésus-Christ rassemble des hommes par la foi et se met à leur tête pour les entraîner dans le culte du Père, l'évangélisation et le service de leurs frères. C'est qu'il communique à ses disciples son Esprit, le Saint-Esprit, l'Esprit d'adoption, pour entretenir en eux l'espérance et la charité, pour susciter en eux la prière filiale.

Jésus est seul parfaitement représentatif de l'Église, parce que l'Église est essentiellement constituée par l'adhésion à Jésus-Christ. Elle est son Épouse, et lui l'a sanctifiée en la faisant sienne, par sa mort et sa résurrection, par la communication de

son Esprit. La Nouvelle Alliance ne peut être rompue parce que Jésus est à la fois, dans l'unité de sa Personne, le Fils consubstantiel de Dieu et l'époux inviolablement fidèle de l'Église. Le règne du péché est brisé parce que Jésus est le nouvel Adam, et qu'il a mis une fois pour toutes à la clef de l'humanité nouvelle sa propre liberté, c'est-à-dire son obéissance filiale poussée jusqu'à la mort.

« Comme, en effet, par la désobéissance d'un seul homme la multitude a été constituée pécheresse, ainsi par l'obéissance d'un seul la multitude sera-t-elle constituée juste » (Rom., 5, 19).

*
**

Par son obéissance jusqu'à la mort le Christ est entré dans son éternité : il est à *jamais* le Seigneur et le Grand Prêtre de l'Église, l'alliance du peuple nouveau. Mais ce peuple nouveau, cette Église n'existe que dans une multitude d'hommes et de femmes immergés dans le devenir terrestre, soumis à la précarité des intentions et des situations humaines : son adhésion au Christ ne peut se maintenir qu'en s'exprimant dans une activité constamment renouvelée, réagissant contre l'usure du temps et l'action dissolvante du péché. Et il importe souverainement que le Seigneur vienne manifester par des actes réitérés, tout au long de cette histoire, sa présence, sa fidélité, son autorité, son pardon.

Entre lui et le Père, l'alliance demeure inébranlable, par sa nature même. Entre lui et l'Église, l'alliance a besoin de se renouveler sans cesse, afin que l'Église *devienne* dans les chrétiens, de génération en génération, ce qu'elle *est* définitivement, parfaitement, inaltérablement en Jésus-Christ, son chef.

Telle est la raison d'être du mémorial eucharistique : maintenir la vie, la sainteté de l'Église en assurant la jonction actuelle (donc indéfiniment actualisée) du sacrifice d'alliance avec l'Église en marche dans l'histoire humaine. Conjoindre l'*aujourd'hui* du peuple de Dieu dans le temps et l'éternel *aujourd'hui* du rédempteur où aboutit son sacrifice : nous remettre, jour après jour, sous la Croix pour en recevoir le sang de l'alliance.

Il ne s'agit pas pour nous de remonter le temps ou d'en sortir. Il ne s'agit pas davantage pour le Christ glorieux de recommencer à souffrir et à mourir, fût-ce « virtuellement ». Il s'agit pour le sauveur de nous associer, dans notre actualité mouvante, à son acte d'obéissance aimante, à l'acte rédempteur, de « brancher » concrètement l'activité de l'Église sur son sacrifice, de la référer à sa seigneurie et à son sacerdoce éternels. Le don fait une fois pour toutes au monde veut être indéfiniment reçu

par l'Église. L'hommage fait une fois pour toutes au Père veut être indéfiniment ratifié par le peuple sacerdotal, pour se traduire ensuite dans la charité priante et agissante de chaque fidèle (« sacrifices spirituels » du Nouveau Testament).

Ce n'est pas seulement l'Église qui entreprend de commémorer la Rédemption pour en bénéficier sans cesse. C'est Jésus lui-même qui s'engage et se rend présent dans le rite eucharistique, après l'avoir institué à la Cène, avec ordre de recommencer. « Cette coupe, disait-il au soir du Jeudi Saint, c'est la Nouvelle Alliance en mon sang; toutes les fois que vous en boirez, faites-le en mémoire de moi » (1 Cor., 11, 25). Les textes parallèles de Marc et Matthieu ont la formule : « Ceci est mon sang de l'alliance » inspirée directement de la formule rituelle employée dans le sacrifice d'alliance en Ex., 24, 8. Moïse avait dit alors, en effet, tandis qu'il aspergeait le peuple avec le sang des victimes : « Ceci est le sang de l'alliance que Yahvé a conclue avec vous moyennant toutes ces clauses. » A la Cène, Jésus indique d'une part que sa mort va réaliser ce que préfigurait l'antique sacrifice d'alliance, la sanctification du peuple de Dieu définitif parce qu'universel; et d'autre part il exprime sa volonté de rendre sans cesse présent à l'Église l'acte rédempteur au moyen d'une réitération symbolique.

En chaque messe il sera lui-même le *prêtre* principal, agissant par l'instrumentalité du célébrant visible, et la *victime* principale, présente sous les espèces sacramentelles du pain et du vin. Il n'aura pas besoin pour cela de faire un acte nouveau, mais de donner à son acte permanent de charité sacerdotale et vicinale une expression historique nouvelle, commémorant symboliquement l'immolation du Calvaire et renouvelant, pour l'essentiel, ce qu'il fit au Cénacle. Il a pris une fois pour toutes la responsabilité de chaque messe en chargeant les convives de la Cène de « faire cela en mémoire de lui ».

Et chaque fois que, maintenant, l'Église obéit à l'ordre de réitération, elle est tout entière prêtre et victime en dépendance de son Seigneur et Époux. Elle est en tous ses membres le peuple aspergé du sang de l'alliance, comme elle est en ses ministres le signe vivant de l'action du Souverain Prêtre.

La messe est le centre et le sommet de la vie de l'Église, l'acte par lequel se renouvelle de jour en jour son union avec le Christ, par lequel s'actualise indéfiniment sa sainteté, sa situation de grâce, sa communion avec le Père par le Fils dans l'Esprit. Une seule messe est bien plus représentative de l'Église que ne le sont des millions de péchés commis par ses membres, car ces péchés la trahissent et relâchent son unité sociale, alors que la messe exprime et accomplit son être, son unité en Jésus-Christ. N'ou-

blions pas que la *res sacramenti* est ici l'unité du Corps mystique en tant que tel.

Si le baptême sanctifie, procure le pardon du péché et la vie éternelle, c'est qu'il introduit dans la communauté sainte, qu'il incorpore à ce Corps mystique dont la vie et l'unité dérivent sans cesse du Christ par le sacrifice eucharistique et pénètrent au plus intime de chaque membre par la communication de l'Esprit Saint.

*
**

La situation de grâce donnée par le baptême à chaque fidèle est gravement altérée par le péché mortel. Elle demeure radicalement comme appartenante sociale à l'Église, comme offre divine de la vie éternelle : c'est le caractère baptismal. Mais elle est détruite comme communion personnelle avec la Trinité; sa signification la plus profonde est reniée par le chrétien pécheur et, de ce fait, éliminée. C'est le naufrage spirituel, la perte de la grâce sanctifiante.

Au naufragé la pénitence est offerte comme une « planche de salut » par le seul Sauveur, qui l'a instituée. En donnant mission aux Apôtres, Jésus disait : « Recevez l'Esprit-Saint. Ceux à qui vous remettrez le péchés, ils leur seront remis; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus » (Jn, 20, 22-23).

L'état de péché avait pour signe l'exclusion de la communion eucharistique; la réconciliation sacramentelle rend le droit de communier. Le Christ, par le ministère du confesseur, admet de nouveau à sa table le pécheur repentant, il le reprend parmi ses membres vivants, ses amis. Tel est le rôle de l'absolution, qui rend la *pax ecclesiae*. La pleine solidarité avec l'Église et le Christ avait été rompue par le pécheur : le Christ et l'Église la rétablissent, moyennant le désaveu du péché, le repentir. Assurément le repentir peut être feint : dans ce cas l'absolution ne vaut rien. Le rétablissement de la communion avec l'Église et le Christ n'est pas possible si le pécheur s'obstine à refuser cette communion en s'insurgeant contre telle ou telle de ses conditions morales. Il vide lui-même de son sens le signe de réconciliation qu'il pose avec le confesseur.

L'absolution suppose donc un minimum de contrition, lequel est aussi un don du Christ, une manifestation de l'Esprit-Saint qu'il communique. Dieu ne se contente pas de « faire comme si » le pécheur était un juste : par son pardon, sa grâce, il le rend juste en lui faisant regretter son péché. Il le rétablit dans l'alliance du peuple saint en restaurant son loyalisme religieux, sa volonté de traiter le Christ en Seigneur.

Même « imparfaite », la contrition rétablit l'accord du pécheur avec l'Église et le Christ. Par elle le pécheur ratifie le jugement de l'Église sur son péché, il se remet en accord avec la signification de son baptême.

Cet accord est encore bien imparfait dans la simple attrition, c'est vrai, mais il existe radicalement : avec des motifs de médiocre qualité, mais surnaturellement valables, le pécheur s'engage en vérité à respecter les clauses de l'alliance, il regrette sincèrement sa révolte passée. Dès lors l'Église peut le réintégrer sans malentendu dans sa communion, le Christ peut le réconcilier avec le Père.

Dira-t-on qu'il n'a pas une véritable charité? Voilà qui demande à être précisé. Il n'a pas en sa propre conscience prise isolément une charité explicite, c'est vrai; mais du fait qu'il se solidarise officiellement avec l'Église et le Christ, et qu'il obtient honnêtement la réconciliation, il a une charité implicite. En lui rendant la *pax ecclesiae*, l'absolution le réconcilie avec Dieu. *Ex attrito fit contritus* non par un changement d'état psychologique, mais par un changement de situation, car désormais la charité de l'Église, ratifiée par lui, confère à son existence une signification de grâce. Réintégré dans la communion de l'Église, admis de nouveau à la table eucharistique, le pénitent est englobé (comme l'enfant baptisé) dans un corps de charité dont il ne renie pas les intentions fondamentales, lors même qu'il n'est pas encore en état de se les approprier complètement. Il est foncièrement en accord avec l'alliance, pleinement incorporé au peuple saint.

Par la médiation de l'Église, il vit réellement sous la mouvance de la charité du Christ et de sa filiation. Le sens définitif de son existence ne se trouve pas au niveau de ses dispositions subjectives, plus ou moins imparfaites, mais au niveau de l'acte sacrificiel où Jésus-Christ s'est éternisé, et qui redevient quotidiennement, par la messe, l'affirmation de soi de l'Église, son unité et sa sainteté.

II. — LA SATISFACTION POUR LES FAUTES PASSÉES

Quand le pécheur est contrit et absous, il se retrouve en état de grâce; le Christ lui a rendu sa propre vie, l'a rétabli dans la communion de l'Église et de la Trinité. Le voilà donc redevenu, quant au présent, un juste, et quant à l'avenir un serviteur de Dieu, un élu, apte à la béatitude.

Son passé n'est pas aboli pour autant. Il demeure l'auteur de

tel péché passé. C'est précisément comme tel qu'il se présente à Dieu dans le sacrement de pénitence; et plus il aime Dieu, plus il est douloureusement conscient de cette responsabilité.

Le Concile de Trente a même défini que l'absolution de la culpabilité n'entraîne pas automatiquement la remise intégrale de la « peine temporelle » (Denz., 922). Pardonné, le pécheur garde envers la justice divine une dette à acquitter, tandis que le baptême donné à un adulte liquide la dette en question avec la culpabilité.

Est-ce à dire que le Père est moins miséricordieux envers les chrétiens pécheurs qu'envers ceux qui ont péché avant d'être chrétiens? S'agit-il de quelque divine justice vindicative s'exerçant ici?

Oui et non. Essayons de dépasser le plan de l'imagerie juridique pour saisir ce qui est en cause ici, comme dans la doctrine du purgatoire et du suffrage pour les défunts.

Tout existe pour la gloire de Dieu, pour la manifestation de son être aux créatures conscientes et par elles. L'univers déploie cette manifestation dans l'espace, l'histoire la déroule dans le temps. L'homme, responsable de sa destinée et de celle des choses, est particulièrement chargé de rendre gloire à Dieu par le culte et par la moralité, par la signification religieuse reconnue ou donnée à tous les éléments de son existence. C'est dans la mesure où la masse des hommes se détourne de cette mission, qui fait pourtant le meilleur de leur dignité, que Dieu est amené à se choisir un peuple saint, spécialement préservé et éduqué par lui.

Israël était ainsi « un royaume de prêtres et une nation consacrée » (Ex., 19, 6), et saint Pierre nous enseigne que l'Église l'a relevé à ce poste d'honneur (1 Pet., 2, 9). Ces deux peuples saints sont reliés et séparés tout ensemble par l'Incarnation rédemptrice, par l'entrée dans l'histoire du Grand Prêtre éternel, le seul dont le culte soit absolument parfait : le culte juif et la sainteté juive n'étaient qu'une préparation de celui-là, et la vie religieuse de l'Église n'est que sa mise en œuvre sacramentelle (au sens strict ou au sens large de ce mot).

Il faut unir la christologie de l'épître aux Colossiens avec celle de l'épître aux Hébreux pour saisir comment Jésus, l'Homme-Dieu, récapitulant en lui-même toute l'histoire religieuse du monde et toute la splendeur de l'univers, est le responsable premier et la source de toute glorification authentique du Père. *Per Ipsum et cum Ipso et in Ipso est tibi, Deo Patri omnipotenti, in unitate Spiritus Sancti, omnis honor et gloria.*

Assumer l'humanité en qualité de chef et de Grand Prêtre, c'est aussi endosser son passé. Non, certes, que Jésus doive être

tenu pour responsable de tout ce qui s'est fait avant lui, en particulier de tous les péchés commis par les hommes. Mais il est entré dans la solidarité humaine, et à ce titre déjà « rien d'humain ne lui est étranger » : le passif religieux de l'humanité, celui d'Israël surtout, le concerne. Préposé à la glorification de Dieu, il lui revient, en particulier, de réparer les outrages faits à Dieu dans le passé (cf. Hébr., 9, 15).

Qu'est-ce à dire ?

Le nouvel Adam est seul habilité à engager dans ses actes l'humanité nouvelle, le nouveau peuple de Dieu auquel il donnera naissance. Il lui revient de recueillir au nom de ce peuple tout l'héritage de l'humanité pour en faire hommage au Père. Et dans cet héritage il trouve, en particulier, tous les actes qui, au lieu de glorifier le Père, l'ont offensé. Il lui revient donc de les assumer dans le repentir, la douleur, la honte, et de signifier de la façon la plus éclatante, en son nom et au nom de tout le peuple qui naîtra de lui, le désaveu de ces fautes, le désir de rendre au Père un hommage compensateur. Il lui revient d'assumer ce passé d'une manière qui le pénètre de charité, qui manifeste la prévalence définitive de l'amour pour Dieu sur toutes les valeurs terrestres, jadis préférées à la gloire divine en ces innombrables péchés.

C'est le rôle du sacrifice que d'exprimer la supériorité reconnue à une valeur ou une personne sur les valeurs et les biens qu'on lui sacrifie.

En obéissant jusqu'à la mort de la Croix, Jésus fait à son Père le sacrifice absolu, puisqu'en sa Personne se concentrent toutes les valeurs créées et plus encore. Tout ce qui fut préféré à la gloire de Dieu dans le passé se trouve totalisé et infiniment surpassé par la grandeur, la richesse, la luminosité de cet être humano-divin qui n'hésite pas à se sacrifier à la volonté du Père, à la mission messianique reçue de lui. Dans le Christ se condense « toute la plénitude » : c'est tout cela qui est sacrifié à la gloire du Père, et du même coup tous les péchés d'antan sont réparés, ils ont reçu, dans l'acte unique du nouvel Adam, le désaveu le plus solennel. Jésus surmonte d'un coup la masse des turpitudes humaines, et retourne en hommage infini à l'adresse du Père tout le mal par lequel il est écrasé.

*
**

L'Église est née, sainte, de ce sacrifice. Aussi, tout en étant « dans le monde », n'est-elle pas « du monde ». L'orientation foncière de son existence est définie par l'engagement de son divin chef, donc par le sacrifice rédempteur.

Mais voilà qu'à son tour le sacrifice rédempteur est plus ou moins désavoué, en pratique, par les péchés des chrétiens. Au sein même du peuple sacerdotal Dieu est outragé, on préfère à son honneur et à son amour tel ou tel bien créé, parfois d'insignifiantes bagatelles. La mission de l'Église, sa raison d'être est ainsi contredite. Le passé de l'Église se grève de multiples fautes, et le monde non chrétien continue à outrager Dieu après Pâques comme avant la Croix:

Il revient au Grand Prêtre éternel d'offrir satisfaction au Père pour ces péchés comme pour ceux d'avant la Rédemption. Et de fait la signification, la portée de son sacrifice suffit surabondamment à cela.

Encore faut-il surmonter un obstacle : le temps. Un péché ne peut être retourné en glorification de Dieu qu'une fois passé par le désaveu, le repentir, la réparation. La seule manière correcte de traiter le péché futur, c'est de faire en sorte qu'il ne soit pas commis. Il est essentiel à la satisfaction de venir après la faute, comme le repentir dont elle est une conséquence, et comme le pardon divin qui engendre repentir et volonté de satisfaire. Seul le péché passé est susceptible de pardon, de désaveu, de réparation.

Il faut donc que le sacrifice du Christ intervienne après nos fautes, pour les réparer, bien qu'il ait eu lieu antérieurement, sur le Calvaire.

Cette contradiction est résolue par le sacramentalisme de l'eucharistie. Bien entendu, la messe n'est pas un coup de baguette magique par lequel Dieu renverse les relations temporelles; et cependant elle est une intervention du sacrifice rédempteur *après* nos péchés.

Chaque messe, en effet, est un engagement de l'Église actuelle, avec tout son passé, en particulier avec tous les péchés récemment commis par ses membres. Le célébrant représente toute la communauté actuelle et porte à l'autel toute sa bonne volonté, mais aussi toute sa misère.

C'est avec cette Église appesantie par les fautes des chrétiens que le Christ mort et ressuscité renouvelle son alliance, restaure son unité. Il se donne à elle comme l'Époux à l'Épouse, comme la tête au Corps. Il la prend à lui, telle qu'elle est, *immaculatam ex maculatis*, aimante et repentante, il ranime en elle l'amour et le repentir, il lui transmet le pardon du Père et en même temps ses propres intentions sacerdotales. Mais du même coup, il endosse encore le passif de l'Église et du monde dont elle est solidaire, il se fait auprès du Père notre avocat (1 Jn, 2, 1-2).

Et cela, il le fait dans un signe sacré, un rite religieux dont

il importe de nous rappeler la signification. La messe est l'acte permanent du Christ mort et ressuscité s'exprimant une fois de plus dans l'histoire. Elle est une actualité, à tel moment du temps, de cet acte qui transcende le temps.

Analysons brièvement cela.

D'abord, le plus facile à saisir, c'est que la célébration de telle messe est un événement localisé et daté, aussi bien que n'importe quel acte humain. Elle est la n^{ième} réitération de la Cène, accomplie tel jour par tel prêtre, conformément à l'ordre de réitération donné le Jeudi Saint. Cet acte religieux intervient effectivement après des fautes multiples commises à travers le monde, en particulier par des chrétiens. A ce titre-là elle peut satisfaire pour ces fautes. Mais si elle n'était que l'expression de la charité pénitente du célébrant, voire de l'assemblée chrétienne présente, voire même de tous les chrétiens actuellement vivants, on pourrait s'interroger sur sa valeur satisfactoire.

En fait, nous savons que le prêtre intervient ici comme mandataire du Christ. L'intention qu'il traduit dans l'histoire humaine est, par-delà la sienne, celle de son mandant, le Grand Prêtre éternel. Avec lui et en lui s'engage le Fils de Dieu fait homme.

Et cette intention, quelle est-elle? Nulle autre que la charité du crucifié éternisée par la mort et consommée dans la gloire. En Jésus, il n'y a pas un « après » du sacrifice, mais il est pour l'éternité en acte de sacerdoce. Il n'a plus rien à perdre, il a cessé de souffrir, mais le don de soi dans la souffrance et dans la mort *ne finit pas* quand il est accepté par Dieu et débouche dans l'éternité.

Autrement dit, la messe est une *expression nouvelle* et symbolique du don de soi au Père qui est la vie du Christ dans la gloire. Elle signifie donc cela même que signifia jadis le sacrifice du Calvaire : Dieu vaut mieux que tout, il est digne et juste de tout lui sacrifier, fût-ce la prodigieuse somme de valeurs qui se concentre dans l'existence humaine de Jésus.

C'est pourquoi, survenant quotidiennement après nos péchés, elle satisfait pour eux, ou, pour parler de façon plus juste, le Christ y offre satisfaction au Père pour nos fautes, y glorifie le Père d'une manière où se retrouve l'infinie compensation offerte à Dieu sur le Calvaire pour tous les péchés d'autrefois.

*
**

Le « sacrifice pour le péché », celui-là même qui fut offert une fois pour toutes sur le Calvaire, intervient donc, sous la respon-

sabilité conjointe du Christ et de l'Église, à chaque messe. L'essentiel de la satisfaction est là.

Encore faut-il que la vie quotidienne et pratique de l'Église ne démente pas la signification de la messe, mais s'en montre, au contraire, animée. Le Christ n'est pas saint à notre place, mais à notre tête, et il entend produire par nous ses propres fruits de charité, pour la gloire du Père (cf. Jn, 15, 1-17).

Aussi l'adoration et la louange qu'il adresse au Père dans l'action eucharistique doivent-elles susciter des échos dans la vie des chrétiens, les « sacrifices spirituels » de la prière personnelle, de l'obéissance, de la charité réalisatrice.

De la même façon, la réparation offerte par le Christ à la messe doit se prolonger dans l'activité pénitentielle de l'Église. L'accord profond de l'esprit chrétien avec les intentions du Souverain Prêtre doit se manifester dans les actes de la communauté chrétienne.

La discipline pénitentielle des premiers siècles marquait rudement, clairement, l'accord de l'Église avec le zèle du Christ pour la gloire de son Père. Le désaveu du péché passé s'exprimait avec vigueur dans l'excommunication des pécheurs, dans les rudes et longues pénitences qui devaient précéder la réconciliation. Et en se soumettant à cette discipline, les pénitents témoignaient aussi fortement leur repentir. Ils ne prétendaient certes pas être leurs propres rédempteurs, mais se disposer à bénéficier pleinement du sacrifice du Christ en le ratifiant sans ambages.

Par ailleurs, cette vieille discipline pénitentielle avait un intérêt pédagogique évident : elle convainquait les âmes simples, très immergées dans le sensible, du respect dû à Dieu, de la gravité du péché, et leur inspirait, de la façon la plus psychologique, une crainte salutaire.

Pour diverses raisons d'ordre pastoral la « pénitence » sacramentelle s'est réduite à l'état d'organe-témoin, et elle suit l'absolution au lieu de la précéder.

Cette évolution a favorisé la reconnaissance de la miséricorde divine, le sens du pardon gratuit accordé par le Père et de la satisfaction surabondante offerte par le Christ sur la Croix et sur l'autel. Le centre d'intérêt s'est déplacé de la pénitence afflictive au repentir et à l'absolution. Il est clair, maintenant, que le Christ se charge lui-même de satisfaire pour nos péchés quand il nous rétablit sacramentellement dans la communion de l'Église et la sienne; l'absolution n'assainit pas seulement l'état présent du pécheur, elle applique aussi à son passé coupable la satisfaction du Calvaire actualisée par la messe. L'essentiel est donc fait quand le pénitent sincère a reçu l'absolution.

Ce que nous avons gagné de ce côté, ne l'avons-nous pas, plus ou moins, perdu d'un autre ? Quand il est si facile d'obtenir le pardon, quand la « pénitence » est réduite à quelques instants de prière, on n'est guère aidé à prendre conscience de la gravité du péché, de l'injure qu'il fait à Dieu, du risque de la damnation, du sérieux du purgatoire. L'anthropocentrisme individualiste et moralisant des derniers siècles a fait perdre de vue par la masse des chrétiens la mission de glorifier Dieu qui incombe à l'Église, et le sens de la satisfaction s'est émoussé dans leur esprit. Un certain spiritualisme a aussi passé par là, entraînant l'idée que la vie morale et religieuse est purement « intérieure », enclose dans l'âme : on a perdu de vue la valeur et l'importance des signes religieux, des « médiations » historiques. Nous avons à réagir contre cette incompréhension d'un aspect important de la pénitence. Aux pasteurs de dire ce qui leur semble possible et souhaitable sur le plan pratique. Le rôle du dogmaticien est de propager dans le clergé et, par lui, dans le peuple chrétien une intelligence profonde et complète du mystère.

Sur le point qui nous occupe, je voudrais souligner que, loin de rendre inutile, voire inconvenante la satisfaction offerte à Dieu par le pénitent, la plénitude même du pardon divin gratuit l'exige et la suscite. Non, certes, comme un substitut ou un complément du sacrifice pour le péché offert par le Christ sur la Croix et sur l'autel, mais comme le fruit et le signe d'une union profonde rétablie par l'absolution entre le Christ et le chrétien pécheur. Le pardon divin restaure en nous la charité. La charité nous fait prendre intérêt à la gloire de Dieu, nous pénètre du sérieux de notre mission (la part que le Christ, chef de l'Église, nous attribue dans l'accomplissement de son œuvre!). Dès lors il nous importe de signifier concrètement notre adhésion à l'œuvre réparatrice du Christ-Prêtre concernant tous les péchés, particulièrement ceux dont nous portons la responsabilité directe. Tous nos efforts et sacrifices peuvent et doivent entrer en ligne de compte dans cette intériorisation du sacrifice pour le péché; le souhait que formule le confesseur à la suite de l'absolution les y réfère explicitement. Quant à la « pénitence sacramentelle », elle concrétise notre acceptation de la maîtrise de l'Église et du Christ sur notre effort réparateur. Tandis que l'absolution nous fait bénéficier de la messe-sacrifice d'alliance, la « pénitence sacramentelle » relie officiellement à la messe-sacrifice expiatoire les formes concrètes que prendra dans notre vie quotidienne la satisfaction, la communion avec la victime éternelle.

*
**

Des réflexions qui précèdent on peut sans doute — et c'est par là que je conclurai — dégager quelques éléments de réponse aux difficultés que rencontrent l'intelligence et la pratique du sacrement de pénitence.

De toutes parts on note une désaffection plus ou moins sensible envers la confession. Les causes en sont multiples, mais l'une d'elles est, sans nul doute, l'incompréhension du pardon sacramentel. On n'y croit guère parce qu'on ne constate pas qu'il transforme les dispositions morales du sujet : à quoi bon une grâce qui vous laisse aux prises avec les mêmes tentations, les mêmes faiblesses ?

Nous répondrons que l'essentiel est d'être réconcilié avec Dieu par le Christ et l'Église : c'est au Christ, par le ministère de l'Église, qu'il appartient de nous introduire ou de nous réintégrer dans la Nouvelle Alliance, de se solidariser avec nous en nous unissant à lui, de nous rendre la pleine filiation adoptive, de nous redonner part à la sainteté de l'Église en nous communiquant sa propre charité.

La raison d'être fondamentale du sacrement de pénitence ne consiste pas dans son efficacité psychologique (bien que celle-ci soit souvent appréciable), mais dans la nécessité de passer par la médiation de l'Église et du Christ dans notre retour à Dieu, parce que Dieu nous unit à lui, nous réconcilie avec lui, nous donne sa grâce par cette médiation. Nous avons besoin de passer par le Christ (que ce besoin soit ou non ressenti psychologiquement) parce que Jésus est d'une part l'expression parfaite et authentique de l'amour du Père blessé par le péché et le surmontant par le pardon, et d'autre part le nouvel Adam, source de toute filiation divine et de toute charité dans le monde. En lui Dieu vient à nous, en lui seul nous retournons à Dieu.

Quant à l'Église, elle est l'organe d'expression et l'instrument d'action du Christ auprès de nous. Dépositaire de la mission du Christ, préposée à la glorification de Dieu, elle a été trahie par nos péchés; elle a le droit et le devoir de nous en demander compte, et nous ne pouvons récuser ce droit sans méconnaître la seigneurie du Christ en l'une de ses applications pratiques les plus essentielles. Revenir au Christ, cela signifiera pour nous confesser nos péchés à Dieu et à l'Église, nous soumettre à la sentence de l'Église comme à l'expression certaine de la sentence divine : « Ceux à qui vous remettez leurs péchés, ils leur seront remis; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus. »

Bref, le sacrement de pénitence ne se justifie pas d'abord par des raisons psychologiques et morales, il répond à une exigence d'authenticité religieuse spécifiquement chrétienne.

On l'accuse parfois de constituer un effort illusoire pour se débarrasser de la responsabilité du passé : « Vous allez dire vos péchés au prêtre, vous sortez du confessionnal nantis d'une absolution et d'une pénitence symbolique, après quoi vous vous croyez quittes de tout, déchargés de votre passé. » Je n'oserais pas contester qu'il en soit parfois ainsi dans l'esprit de certains catholiques. On a parfois l'impression que les bonnes gens imaginent l'absolution comme une annulation pure et simple du passé. Et cela choque légitimement la mentalité moderne la plus consciente, la plus exigeante. Notre réponse devrait consister d'abord à revaloriser la satisfaction dans la pensée et la pratique des chrétiens, mais en prenant bien garde de « situer » exactement les démarches satisfaisantes du pénitent par rapport au sacrifice du Christ et à l'ensemble de l'activité réparatrice de l'Église. Il apparaîtrait alors que les chrétiens ne renient pas à bon compte leur passé, mais qu'ils prennent leur part de responsabilité et de peine dans la réparation du mal commis par eux et par les autres, sous la responsabilité prédominante du rédempteur, du nouvel Adam.

La responsabilité du Christ ne se limite d'ailleurs pas au passé à assainir, à la situation de grâce à rétablir dans le présent. Elle porte aussi sur l'expression de la charité dans l'avenir. Le Christ est le cep dont nous sommes les sarments. Si le sacrement restaure notre communion avec lui, c'est pour lui permettre de fructifier par nous, pour la gloire du Père. C'est pourquoi l'absolution suppose chez le pénitent, outre la contrition et le désir de satisfaire pour le passé, le ferme propos pour l'avenir. L'absence de cette disposition contredirait la sincérité du repentir et enlèverait toute valeur à l'absolution. Le sacrement de pénitence implique donc un engagement, dont l'objet ne se réduit pas à des rites religieux, au respect de tabous sexuels ou autres, à de bons sentiments, mais consiste dans l'accomplissement de la part qui revient au pénitent dans la mission de l'Église et de la cité.

Est-il besoin d'ajouter que cette visée d'avenir est aussi liée à l'eucharistie que la satisfaction et la réintégration dans l'alliance ? Elle concerne le respect par l'Église des clauses de l'alliance, et c'est dans la communion que le chrétien reçoit l'inspiration et le courage dont vit une charité effective. Ainsi, selon ses trois dimensions temporelles, présent, passé et avenir, la réconciliation sacramentelle se relie, par l'eucharistie, au souverain sacerdoce du Christ.

Elle assainit le présent en restaurant la situation d'alliance

établie par la Croix et entretenue, pour l'Église, par la messe. Elle répare le passé par la satisfaction, dérivée du sacrifice de la Croix par le sacrifice eucharistique. Elle prépare un avenir fidèle à l'alliance et glorieux pour Dieu, par l'augmentation de grâce et de charité que procure l'eucharistie, et par le ferme propos de la pénitence. Elle promet enfin la Résurrection finale, victoire plénière et définitive du Christ total sur le diable, la mort et le péché.

J. DE BACIOCCHI, S. M.